

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 37

Artikel: A l'aventure : [suite]
Autor: J.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203641>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Le patriote Guignard et le Simplon.

Au nombre des officiers vaudois appartenant à l'armée d'Italie que commandait Bonaparte, se trouvait le capitaine du génie Henry Guignard, fils de Pierre-Abram Guignard, bourgeois du Lieu et de Montcherand, baptisé à Yverdon le 3 janvier 1765. Notre compatriote avait reçu l'ordre de se rendre à Domodossola pour étudier le tracé de la route du Simplon, dont la construction avait été décidée par Napoléon. En 1801, il adressa au général commandant sa division plusieurs mémoires où il propose un tracé accompagné d'une carte, discute les ouvrages destinés à la défense du passage, etc. Le 13 prairial de l'an IX (3 juin 1802), le chef d'état-major du génie de l'armée d'Italie écrit au capitaine Guignard que le ministre l'a désigné pour être occupé au fort de Gavi, en Ligurie, mais, ajoute-il, « le général commandant en chef du génie ne vous permettra de vous rendre à cette nouvelle destination que lorsque les projets demandés pour le Simplon seront terminés. »

On voit que la Suisse a aussi eu sa part dans la grandiose œuvre du Simplon, plus d'un siècle avant la construction du tunnel.

Le capitaine Henry Guignard s'est distingué non seulement comme ingénieur et soldat, mais encore comme patriote. Rappelons brièvement le rôle qu'il joua en septembre 1802, à Orbe, lors de la prise de cette ville par la petite armée des partisans de Berne.

Cette troupe, forte de quelques cents hommes venus de Ste-Croix et du district de Grandson, était sous les ordres du major Pillichody. A la nouvelle de son entrée à Orbe, on bat la générale partout dans le canton, tous les patriotes prennent les armes et bientôt cinq mille hommes assiègent la ville de trois côtés. Ils étaient commandés par de Joffray, H. Guignard et Blanchenay.

Pillichody et ses gens, voyant la partie perdue, s'échappent en suivant le cours de l'Orbe et gagnent les montagnes, où ils se dispersent.

Le corps de Blanchenay, en entrant à Orbe, fut accueilli à coups de fusil. Une balle blessa mortellement le capitaine David. Exaspérés, les soldats mirent au pillage les maisons d'où l'on tirait et voulurent fusiller un insurgé portant l'uniforme de Hollande. Le pauvre diable dut à l'intervention de l'ex-sénateur Secretan d'être sauvé.

Blanchenay empêcha le sac de la ville en faisant publier qu'une contribution de 12,000 francs lui avait été imposée.

Guignard avait posté son corps sur une éminence au-dessus d'Orbe. Des artilleurs se disposaient à bombarder la ville, sans son ordre; mais il les retint en déclarant que s'ils tiraient, il se placerait devant la bouche des canons. Les bouillants soldats se calmèrent et le bombardement n'eut pas lieu. Reconnaisante, la commune d'Orbe accorda la bourgeoisie d'honneur au capitaine Guignard.

Henry Guignard avait, en 1802, le comman-

dement des places de la frontière du Jura. Le 5 juillet 1803, le Petit Conseil le nomma commandant du 7^{me} arrondissement militaire, avec grade de chef de bataillon.

Guignard laissa deux fils, l'un, qui était avocat, joua un rôle politique en 1845; il fut procureur général, professeur à l'Académie, député du cercle d'Orbe. Il mourut à Genève vers 1860. L'autre était le peintre Guignard, professeur de dessin au Collège cantonal, que tout Lausanne a connu.

Mauvaise répartition. — Un de nos bons vieux pasteurs de campagne assistait récemment à une fête de famille.

Pour passer d'une chambre à l'autre, il lui fallut traverser un corridor étroit et obstrué par les immenses robes de soie de quelques dames qui y étaient groupées.

Voyant le pasteur embarrassé, une de ces dames s'efforça de comprimer les plis bouffants de sa robe et dit, souriante :

— Tâchez de passer, monsieur le pasteur; nos couturières mettent aujourd'hui tant d'étoffe aux jupes...

— Qu'il n'en reste plus pour le corsage, répond le malicieux ecclésiastique frappé de la façon exagérée dont ces dames étaient décolletées.

A l'aventure.

II

Nous étions donc sur le chemin de l'Etivaz. Mais, j'y songe, vous ai-je parlé de mes compagnons de compartiment dans l'M.-O.-B. ? Je ne crois pas.

D'abord quelques habitants de la contrée, du Châtelard, des Vuarennens, de Chamby, de Sonzier, des Avants, se rendant au travail. Ils ne mettent pas le nez à la fenêtre; les beautés du pays leur sont familières, l'image en est à jamais gravée dans leur cœur. C'est chez nous !

Et puis, il faut laisser la place et la fenêtre aux étrangers. Ils sont venus pour voir, eux, rien que pour cela. Si seulement ils voyaient bien ! Le spectacle en vaut la peine. Le Joanne ou le Brediker en mains, pareils à un sergent qui fait l'appel de sa section, ils pointent, à son apparition, chaque sommet. Pour eux, en Suisse, il n'y a que la montagne qui comble, et les lacs. Le reste n'est rien. D'aucuns sont fort déçus de ne point nous trouver tous le « capet » d'armailleur sur l'oreille, un fromage sur le dos, un bûle de crème à la main, et traînant une vache en laisse.

Vieille antienne que cela, dites-vous; c'était bon autrefois, le touriste « vieux-jeu ». Il n'en est plus de cette espèce.

Pardon. Il en est plus encore que vous ne croyez; j'en ai vus. Hors les hôteliers, qui constituent un genre de Suisses à part, nombre de nos visiteurs nous voudraient tous comme je vous dis. Qu'ils ne désespèrent pas, d'ailleurs, ça viendra peut-être. Nous faisons tant de choses pour eux; un peu plus ou un peu moins guignols...

— Dites-moi, monsieur, vous êtes du pays ?

— Oui, monsieur.

— C'est bien le Mont-Blanc, ceci ?

— Non, c'est la Dent du Midi.

— La Dent du Midi... Ah!... Merci, monsieur...

Alors, le Mont-Blanc, on ne le voit pas d'ici ?

— Hélas non, pas du tout.

— C'est dommage !

— Vous trouvez ?...

Pour moi, je l'avoue, je me passais très bien du Mont-Blanc.

Sur le banc vis-à-vis, une demoiselle, absorbée dans la lecture d'un « Magazine » quelconque. Quel attrait peut-on donc trouver aux écrits des hommes quand les plus belles pages du livre de la nature sont sous vos yeux ?

Une jeune fille est avec l'impassable liseuse. Elle, alors, est toute au paysage et semble y trouver un plaisir extrême. Mais c'est en vain qu'elle veut faire partager ce plaisir à sa compagne. Celle-ci n'entend rien. Dans sa lecture, elle en est sans doute à l'endroit où le jeune amoureux arrache son amoureuse à la tyrannie de ses parents et où tous deux s'envolent vers des cieux plus éléments aux amours :

Connais-tu le pays...

Oui, oui, assez, connu, connu, archi-connu.

Ou bien encore, ce qui est mieux dans le goût du jour, la demoiselle qui lit en est-elle à l'endroit où monsieur, qui est rentré trop tôt au logis, surprend madame en train de tromper... les longueurs de l'attente et où, d'un geste instinctif, il se passe la main dans les cheveux ?

Au temps lointain de Pénélope, en pareille occurrence, les dames brodaient.

Qu'importe, après tout. Nous voici dans le riant valloir des Avants, sur lequel veille, comme une sentinelle, la Dent de Jaman et que l'arrête crénelée des Verraux défend des vents froids du Nord.

La jeune fille a quitté sa compagne muette. Elle est venue à la fenêtre de mon compartiment d'où la vue est d'ailleurs plus intéressante. Je lui fais place et, tout heureux de la voir partager mon admiration pour ce pays, je veux engager la conversation.

— C'est vraiment bien beau ici, n'est-ce pas, mademoiselle ?

Elle me jette un regard effaré. Je ne m'effarouche pas, moi. Je reprends, d'une voix plus douce : « Vous ne trouvez pas ? »

C'était trop d'audace, paraît-il, car frrrrout ! ma jolie voisine — elle n'était point mal — disparaît et se réfugie sur la plateforme.

Gage que cette jeune fille était de celles à qui l'on a dit qu'il se faut partout et toujours mêler des messieurs, en général et surtout en particulier.

Je m'aperçus un peu plus tard qu'elle était allemande et ne savait pas un mot de français. Comme je ne sais pas un mot d'allemand, nous n'aurions donc pu aller bien loin.

Dans le grand tunnel de Jaman, elle vint s'asseoir pudiquement à côté de sa compagne, qui ne disait toujours rien, mais qui ne voyant pas

assez clair pour suivre le texte, lisait entre les lignes.

A part ça, mes autres compagnons de wagon n'offraient rien de particulier. C'étaient des voyageurs comme on en voit dans tous les trains, qui montent ou descendent aux stations; la vie courante, enfin.

Nous étions donc sur le chemin de l'Elivaz, aux Moulins, à deux pas de Château-d'Ex. Ah! à propos, il faudra que je vous conte un moment une drôle d'aventure qui nous arriva un jour dans ces parages. Nous étions trois, un nombre prédestiné.

Mais ne brouillons pas les cartes.

— Un instant, me dit mon ami; entrons ici, je dois téléphoner.

Drinn! Voulez-vous me donner l'Elivaz, s'il vous plaît, la pension... C'est l'Elivaz?... Monsieur... Comment va?... Oui, en balade avec un ami. Nous allons dîner chez vous... Mais, c'est pas tout que ça; il fait chaud, la route est longue et la poussière épaisse... Bien sûr, et avec ce qu'il faut; vous savez... En règle. A tout à l'heure... Drinn!

— Mais qu'est-ce que ce langage cabalistique? demandai-je à mon ami.

— Viens toujours. Ne t'inquiète pas... Diable! déjà dix heures. Pressons le pas.

(La fin samedi.)

J. M.

Quand les choux ne pommont pas.

Le petit village de Z., au revers du Jorat, est renommé pour ses choux. Seulement, en cette année de sécheresse, les choux de Z. ne pommont pas, non plus que les choux des autres communes. Or des choux qui ne pommont pas, ne sont pas des choux. C'est ce que se disait le garde-champêtre, en considérant tristement les maigres carreaux de son plantage.

— Ces légumes, c'est comme nous autres, ça demande à boire, ou bien ça crève. Ma foi, je m'en vais leur chercher une goutte à la fontaine de commune; je ne peux pas les voir plus longtemps dépérir comme ça.

Comme il l'avait dit, le brave garde-champêtre se dirigea vers la fontaine, poussant une brouette sur laquelle il avait mis deux arrosoirs.

— Tu as une rude soif! lui fit l'assesseur de la justice de paix.

— C'est une idée que j'ai eu là, pour voir si ça ne peut pas faire pommer ces tonnerres de choux.

— Ah! c'est pour tes choux... Eh bien, je crois que tu feras mieux de ne pas remplir tes arrosoirs, parce que, tu comprends, si chacun voulait arroser ses choux... Les miens non plus ne pommont pas; ils ne pommont chez personne... Et puis, avec une fontaine à sec, on serait beau si le feu prenait au village!...

— Je te dis que c'est une idée que j'ai... M'embête pas!

Le souci de la vérité nous contraindait de dire que le garde-champêtre se servait d'une expression encore plus énergique; de son côté, l'assesseur ne tint pas sa langue dans sa poche; il s'échauffa même tant et si bien que sa main alla s'appliquer sur la joue de son interlocuteur. Au bruit de la querelle, tout le village était accouru, et les femmes mêlèrent bientôt leurs clameurs aux vociférations des deux hommes.

— Il fait bien chaud pour crier si fort! fit un spectateur philosophe et facétieux; vous effrayez les nuages avec vos sielées, nous n'aurons pas une goutte de pluie avant le nouvel-an.

Cette boutade et l'arrivée du pasteur apaisèrent les esprits. L'assesseur et le garde-champêtre tirèrent chacun de leur côté, mais le second jura qu'il porterait plainte; car il ne pouvait digérer sa gifle.

Le lendemain, l'assesseur reçut, en effet, une

citation à comparaître devant le juge de paix.

Comment fit ce magistrat pour réconcilier les deux adversaires? Nous l'ignorons. Mais il sut si bien s'y prendre qu'ils sortirent de la salle de justice la main dans la main.

Cependant, la querelle avait failli reprendre de plus belle, à propos des frais, dont ni l'un ni l'autre ne voulaient entendre parler. Mais, en vrai Salomon, le juge les avait congédiés en leur disant:

— Il n'y aura pas de frais; seulement, ne recommencez pas!

V. F.

Artisans gruériens.

Gruyère, doux pays, fraîche et verte Gruyère,
Des vertus qui s'en vont bienheureuse héritière.

E. RAMBERT.

Eh bien, dans le doux pays, dans la verte Gruyère, à Bulle même, s'est ouvert, dimanche dernier, un marché-exposition des plus intéressants. C'est une vraie révélation des ressources artistiques et industrielles que trouve, dans l'ingéniosité et le goût de sa population laborieuse, ce petit coin de terre, enfant gâté de la nature.

Cette exposition compte environ cent quatre-vingts exposants, petites industries et métiers divers. Le tissage de la paille, la fabrication des produits laitiers, les industries du bois, tout cela sera représenté dans des pavillons construits spécialement.

Et qu'est-ce que d'aller à Bulle, aujourd'hui que les élégantes et confortables voitures des chemins de fer électriques de la Gruyère nous y conduisent sans fatigue, en musant dans les sites les plus verdoyants et les plus champêtres, à travers les pâturages, tout résonnants, à cette heure, des pastorales symphonies que dédient aux échos de la montagne les sonnaillies des troupeaux.

C'est le vrai moment d'y aller. L'exposition fermera le 27 septembre.

Ce qui s'en va.

Beaucoup des choses s'en vont et pour toujours. C'est le destin. D'aucuns versent de vaines larmes sur les ruines du passé; d'autres prennent philosophiquement leur parti de la fuite des vieilles coutumes et traditions. Ce sont peut-être les plus sages. Tout a un temps en ce monde; on ne ressuscite pas les morts. Le poète l'a dit:

Regardons vers l'avenir,
Le cœur toujours doit rajeunir

L'espérance en l'avenir vaut bien le regret du passé. L'éloignement et l'imagination, qui font en somme toute la poésie d'un passé que nous n'avons pas connu, ne peuvent-ils aussi faire celle d'un avenir que nous ignorons plus encore? Et notre imagination, bridée par l'histoire, lorsqu'il s'agit du passé, peut au contraire se lancer tête baissée dans la lice de l'avenir et donner libre cours à toute sa fantaisie, à toutes ses légitimes et généreuses aspirations.

Il y a une poésie de l'avenir, comme il y a une poésie du passé.

Parmi les choses à jamais disparues, est le guet de nuit ou plutôt sa chanson. On ne l'entend plus, pas même au village. Aussi, est-ce pour lui consacrer un souvenir ému que l'un de nos compatriotes, professeur à Bâle, M. Arthur Rossat, a présenté, sur ce sujet, un travail à la réunion de la société suisse des traditions populaires, tenue à Rheinfelden, travail que reproduisent les *Archives suisses des traditions populaires*, une publication des plus intéressantes et que nous recommandons à nos lecteurs.

La très modeste étude que voici concerne exclusivement le Jura catholique, c'est-à-dire la vallée de Délémont, l'Ajoie ou Pays de Porrentruy, et les Franches-Montagnes, dit M. Rossat.

Le guet de nuit! Tout de suite ce mot évoque à notre esprit le modeste mais si utile fonctionnaire qui, l'année durant et quelque temps qu'il fit, accomplissait méthodiquement sa tournée dans le village et qui, dans le silence de la nuit, lançait d'heure en heure les notes graves de sa mélodie! Ah! le brave homme! Tout le monde a confiance en lui; on sait qu'il est là, qu'il veille. Le voici justement qui passe en chantant:

« Dormez avec tranquillité;
Je veille à votre sûreté. »

Le guet de nuit était un personnage officiel, un agent communal, chargé de la police municipale. Ses attributions étaient multiples: le jour, il faisait les publications au son de la caisse, convoquait les ayants-droit aux assemblées communales, faisait les commissions et portait les ordres de l'administration municipale; la nuit, il devait maintenir l'ordre public, veiller à ce que les auberges fussent fermées à l'heure réglementaire, et que les jeunes gens mal intentionnés, les tapageurs, les buveurs en goguette, les ivrognes incorrigibles, et même — oh! bien rarement — les voleurs ne vinssent par leurs farces, leurs cris, leurs vociférations ou leurs méfaits, troubler le repos des paisibles bourgeois!

Mais, dans ces temps anciens, une de ses attributions les plus importantes était de veiller au feu. A cette époque, on ne connaissait pas encore l'assurance mobilière ou immobilière; le service des pompes, quand il existait, était rudimentaire, et en temps d'orage, dans certains villages reculés, un incendie avait vite pris les proportions d'un désastre. Aussi voyez avec quelle conscience et quelle vigilance le guet remplissait sa tâche dès que le ciel est menaçant et que le vent souffle en tempête. Sans repos, il parcourt la localité, lançant tous les deux ou trois pas ce salutaire avis: *Vardè vò fù! Gardez vos feux!* Et aussitôt les négligents de constater si tout est bien en ordre dans la maison, à la grange, à l'écurie, si le feu est bien éteint sur l'âtre, tout au moins si la braise est recouverte de cendres et si tout danger d'incendie est écarté. — Mais peu à peu l'orage s'éloigne, le ciel redevient serein, et maintenant notre homme reprend gaiement son refrain habituel: *ô quel, bon guet, l'horloge a frappé N heures!*

Le service du guet, dur et pénible selon les saisons ou les localités, se faisait habituellement en hiver de 10 h. à 5 h., en été de 11 h. à 3 h. du matin. Il commençait dès que le couvre-feu avait sonné.

Primitivement, dans tout le Jura, la chanson du guet fut *patoise*, et ce n'est que bien plus tard, à une époque toute moderne, que le français fit son apparition et détrôna presque partout le vieux refrain patois. De même, à l'origine, le chant du guet dut être sensiblement le même dans toutes les localités; j'ai en effet retrouvé un thème identique, sauf quelques légères variantes, dans tout le val de Délémont, les Franches-Montagnes, le Pays d'Ajoie et jusqu'à Montbéliard.

Mais peu à peu, dans les villes surtout, le texte primitif patois disparut et fit place à des couplets français. Ainsi, à Délémont, cette transformation se fit vers 1830-1835. A cette époque, la place de guet de nuit était occupée par un nommé Fleury, ancien soldat qui avait fait les campagnes de Napoléon, et à qui, pour ses invalides, on avait confié ce poste. D'une allure martiale, la voix forte, le vieux troupière trouva sans doute au-dessous de sa dignité d'employer le patois, et il introduisit un chant français qui vaut vraiment la peine d'être transcrit:

Bonsoir, bonsoir, retirez-vous,
Fermez serrures et verrous.
Le marteau répète à grands coups:
Dix heur's, dix!...

Dormez avec tranquillité,
Je veille à votre sûreté.
Déjà l'horloge a répété:
Onze heur's, onze!...

Le temps avec rapidité
Nous porte vers l'éternité;
Hier n'est plus, car j'ai compté:
Douze heur's, douze!...

Loin de vous douleur et chagrin,
Dormez en paix jusqu'au matin:
Le marteau frappe sur l'airain:
Une heure, une!...

Moi seul je veille dans la nuit;
Bon guet, ne faisons pas de bruit.
Disons tout bas: La cloche a dit:
Deux heur's, deux!...